

3 BAIES
Société par actions simplifiée au capital de 40.000 euros
Siège social : ZI La Grange Eglise, 69590 SAINT-SYMPHORIEN-SUR-COISE
438.848.939 RCS LYON

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 24 JUILLET 2025

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 janvier 2025

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 janvier 2025 s'élevant à 94.987,01 euros de la manière suivante :

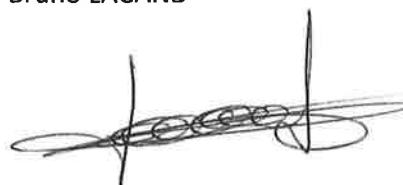
Bénéfice de l'exercice	94.987,01 euros
------------------------	-----------------

En totalité au compte « **autres réserves** » dont le montant se trouvera ainsi porté de 141.994,35 euros à 236.981,36 euros.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 juillet 2025

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président
Bruno LACAND



Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS 3 BAIES

Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise ZI GRANGE EGLISE 69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE

Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 4 3 8 8 4 8 9 3 9 0 0 0 2 3

Néant ☐ *Exercice N clos le,
31/01/2025

			Brut 1	Amortissements, provisions 2		Net 3	
Capital souscrit non appelé (I)			AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
		Frais de développement *	CX		CQ		
		Concessions, brevets et droits similaires	AF	41 929	AG	28 088	13 840
		Fonds commercial (1)	AH		AI		
		Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN	49 574	AO	49 574	
		Constructions	AP		AQ		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	134 554	AS	101 284	33 270
		Autres immobilisations corporelles	AT	216 297	AU	141 205	75 092
		Immobilisations en cours	AV		AW		
		Avances et acomptes	AX		AY		
	IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
		Autres participations	CU		CV		
		Créances rattachées à des participations	BB		BC		
		Autres titres immobilisés	BD		BE		
		Prêts	BF		BG		
		Autres immobilisations financières*	BH		BI		
TOTAL (II)			BJ	442 355	BK	320 152	122 203
ACTIF CIRCULANT	STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	1 187 276	BM		1 187 276
		En cours de production de biens	BN	1 243 080	BO		1 243 080
		En cours de production de services	BP		BQ		
		Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
		Marchandises	BT		BU		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes	BV	2 070	BW		2 070
		Clients et comptes rattachés (3)*	BX	2 389 067	BY	27 971	2 361 095
		Autres créances (3)	BZ	1 078 992	CA		1 078 992
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :)	CD		CE		
Comptes de régularisation	Disponibilités		CF	359 985	CG		359 985
	Charges constatées d'avance (3)*		CH	37 786	CI		37 786
	TOTAL (III)		CJ	6 298 258	CK	27 971	6 270 286
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)		CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)		CM				
	Ecart de conversion actif* (VI)		CN				
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)			CO	6 740 614	1A	348 123	6 392 490
Renvois : (1) Dont droit au bail :			CP	(3) Part à plus d'un an		CR	37 233
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 40 000)		DA	40 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)		DC		
	Réserve légale (3)		DD	4 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles		DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours BI)		DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)		DG	141 994	
	Report à nouveau		DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)		DI	94 987	
	Subventions d'investissement		DJ		
	Provisions réglementées *		DK		
	TOTAL (I)		DL	280 981	
	Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs		DM	
Avances conditionnées		DN			
TOTAL (II)		DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques		DP		
	Provisions pour charges		DQ		
	TOTAL (III)		DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles		DS		
	Autres emprunts obligataires		DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)		DU	500 000	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)		DV	602 286	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		DW	772 812	
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés		DX	3 301 272	
	Dettes fiscales et sociales		DY	482 972	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		DZ		
	Autres dettes		EA	452 164	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)		EB		
TOTAL (IV)		EC	6 111 509		
Ecart de conversion passif* (V)		ED			
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)		EE	6 392 490		
RENVIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital		IB	
	(2)	Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	IC	
			Ecart de réévaluation libre	ID	
			Réserve de réévaluation (1976)	IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *		EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an		EG	4 936 166
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS 3 BAIES						Néant ☐ *		
		Exercice N						
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC		
	Production vendue { biens * services *	FD	14 443 574	FE		FF	14 443 574	
		FG	226 820	FH		FI	226 820	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	14 670 395	FK		FL	14 670 395	
	Production stockée*					FM	44 757	
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO	6 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	97 895	
	Autres produits (1) (11)					FQ	2 535	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	14 821 584
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS		
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	4 824 598	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	30 113	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*					FW	8 288 982	
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	26 816	
	Salaires et traitements*					FY	889 508	
	Charges sociales (10)					FZ	446 320	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations { - dotations aux amortissements (14) - dotations aux provisions*					GA	47 082
							GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC	
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	1 377	
Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	14 554 799	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	266 784	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré*					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	363 919	
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	363 919	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	567 276	
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	567 276	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(203 357)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	63 427	

(RENVOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise		SAS 3 BAIES		Néant ☐ *		
				Exercice N		
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion			HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *			HB	44 000	
	Reprises sur provisions et transferts de charges			HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)			HD	44 000	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)			HE	80	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *			HF	3 189	
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)			HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)			HH	3 269	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)				HI	40 730	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)				HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)				HK	9 171	
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)				HL	15 229 504	
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)				HM	15 134 517	
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)				HN	94 987	
RENVIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme			HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières			HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IG	
	(3) Dont	- Crédit-bail mobilier *			HP	
		- Crédit-bail immobilier			HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)			IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées			IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées			IK	18 635
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art.238 bis du C.G.I.)			HX	27 000
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)			RC	
		Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)			RD	
	(9)	Dont transferts de charges			AI	97 895
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)			A2	
		(Dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS) A5				
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)			A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)			A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles :	facultatives A6	obligatoires A9		
			Dont cotisations facultatives Madelin A7	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)			HS	
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :				Exercice N
				Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels	
	Pénalités, amendes fiscales et pénales			80		
	Valeurs comptables des éléments d'actif cédés			3 189		
	Produits des cessions d'éléments d'actif				44 000	
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :				Exercice N	
				Charges antérieures	Produits antérieurs	

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 6 392 491 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 987 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 389	6 540		41 929
Immobilisations incorporelles	35 389	6 540		41 929
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	124 358	10 197		134 555
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 049	41 500		131 549
- Matériel de transport	32 939	11 422	10 849	33 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 237			51 237
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	348 157	63 119	10 849	400 427
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 700		10 700	
Immobilisations financières	10 700		10 700	
ACTIF IMMOBILISE	394 246	69 659	21 549	442 356

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 540	63 119		69 659
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 540	63 119		69 659
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 849	10 700	21 549
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 849	10 700	21 549

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 094	6 994		28 088
Immobilisations incorporelles	21 094	6 994		28 088
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 063	14 222		101 285
- Installations générales, agencements aménagements divers	69 678	11 357		81 035
- Matériel de transport	14 873	8 094	7 659	15 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 447	6 416		44 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 635	40 088	7 659	292 064
ACTIF IMMOBILISE	280 729	47 082	7 659	320 152

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 505 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 389 067	2 351 833	37 234
Autres	1 078 993	1 078 993	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 786	37 786	
Total	3 505 846	3 468 612	37 234
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact. à établir	1 642 336
Fournisseurs - avoirs à recevoir	106 213
Etat - produits à recevoir	500
Autres produits à recevoir	276 933
Total	2 025 982

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 338 697 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	500 000	97 470	402 530	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 301 273	3 301 273		
Dettes fiscales et sociales	482 973	482 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 054 451	1 054 451		
Produits constatés d'avance				
Total	5 338 697	4 936 167	402 530	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	602 286			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 281 382
Int. courus à payer	18 635
Etat - charges à payer	5 791
Total	1 305 808

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Primes d'assurance	8 234		
Médecine du travail	3 766		
Locations immobilières	5 472		
Locations mobilières	2 136		
Maintenances	1 325		
Publicité	6 457		
Pochettes et autres fournitures	10 395		
Total	37 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2025
Ventes posées	14 023 360
SAV	368 142
Autres ventes	52 072
Refacturations diverses	227 703
Primes C2E	-2 352
Eco taxe	1 470
TOTAL	14 670 396

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie BPI sur emprunt	500 000
Autres engagements reçus	500 000
Total	500 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 569 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.

—
LYON DARDILLY
2 place du Paisy
BP 97
69573 Dardilly Cedex

Tél. 04 37 49 99 99
E-mail. firex@firex.fr

www.firex.fr

3 BAIES - SAS

Lieu-dit le Colombier – Zone industrielle
Grange Eglise Sud
69590 SAINT SYMPHORIEN SUR COISE
SIREN 438 848 939

Assemblée générale d’approbation des comptes
de l’exercice clos le 31/01/2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels



3 BAIES - SAS

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31/01/2025

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'assemblée générale de la société 3 BAIES,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société 3 BAIES relatifs à l'exercice clos le 31/01/2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/02/2024 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les



appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Créances

Les postes « créances clients et comptes rattachés » et « autres créances » représentent respectivement des montants nets de 2 361 milliers d'euros et 1 079 milliers d'euros. Dans le cadre de nos contrôles, nous nous sommes notamment assurés de la réalité et de la correcte évaluation de ces postes. Une information concernant la méthode de valorisation de ces créances figure dans l'annexe des comptes annuels.

Dettes fournisseurs

Nous nous sommes également appliqués à vérifier la correcte évaluation des « dettes fournisseurs et comptes rattachés » qui représentent dans les comptes un montant de 3 301 milliers d'euros.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux Associés.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D.441-6 du code de commerce ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion. En conséquence, nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention



comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de la société.

Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport et en fait partie intégrante.

Dardilly, le 09/07/2025

Le commissaire aux comptes
FIREX AUDIT

Frederic LAMBERT
Associé



ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/01/2025	Net 31/01/2024
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	41 929	28 088	13 841	14 295
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	49 574	49 574		
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	134 555	101 285	33 270	37 295
Autres immobilisations corporelles	216 298	141 205	75 093	51 227
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				10 700
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	442 356	320 152	122 204	113 517
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements	1 187 277		1 187 277	1 217 391
En-cours de production (biens et services)	1 243 080		1 243 080	1 198 322
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	2 070		2 070	101 299
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	2 389 067	27 972	2 361 095	1 766 626
Autres créances	1 078 993		1 078 993	1 470 259
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	359 985		359 985	243 547
Charges constatées d'avance (3)	37 786		37 786	35 190
TOTAL ACTIF CIRCULANT	6 298 259	27 972	6 270 287	6 032 634
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecarts de conversion actif				
TOTAL GENERAL	6 740 614	348 124	6 392 491	6 146 150
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)			37 234	37 234

Bilan Passif

	31/01/2025	31/01/2024
CAPITAUX PROPRES		
Capital	40 000	40 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	4 000	4 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	141 994	82 575
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	94 987	59 420
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	280 981	185 994
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	500 000	500 000
Emprunts et dettes financières diverses (3)	602 286	1 035 651
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	772 813	839 855
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 301 273	3 114 462
Dettes fiscales et sociales	482 973	366 728
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	452 165	38 470
Produits constatés d'avance		64 990
TOTAL DETTES	6 111 509	5 960 156
Ecarts de conversion passif		
TOTAL GENERAL	6 392 491	6 146 150
(1) Dont à plus d'un an (a)	402 530	500 000
(1) Dont à moins d'un an (a)	4 936 167	4 620 301
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de Résultat

	31/01/2025	31/01/2024
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)	14 443 575	14 906 649
Production vendue (services)	226 821	513 694
Chiffre d'affaires net	14 670 396	15 420 343
Dont à l'exportation		
Production stockée	44 758	176 637
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	6 000	-4 167
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	97 896	1 141
Autres produits	2 535	1 117
Total I	14 821 585	15 595 073
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements	4 824 598	5 193 925
Variations de stock	30 114	-48 690
Autres achats et charges externes (a)	8 288 982	8 569 381
Impôts, taxes et versements assimilés	26 817	41 555
Salaires et traitements	889 509	985 742
Charges sociales	446 321	459 326
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	47 082	43 381
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges	1 377	1 607
Total II	14 554 800	15 246 229
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	266 785	348 844
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		16 578
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)	363 920	211 498
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V	363 920	228 076
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	567 277	567 120
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	567 277	567 120
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-203 357	-339 044
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	63 427	9 800

Compte de Résultat (suite)

	31/01/2025	31/01/2024
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	44 000	40 000
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	44 000	40 000
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	80	250
Sur opérations en capital	3 189	2 088
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	3 269	2 338
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	40 731	37 662
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	9 171	-11 958
Total des produits (I+III+V+VII)	15 229 504	15 863 149
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	15 134 517	15 803 729
BENEFICE OU PERTE	94 987	59 420
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		16 578
(4) Dont intérêts concernant les entités liées	18 635	62 429

Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 3 BAIES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/01/2025, dont le total est de 6 392 491 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 94 987 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/02/2024 au 31/01/2025.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 23/04/2025 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/01/2025 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Règles et méthodes comptables

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Concessions, logiciels et brevets : 1 an
- * Aménagements des terrains : 50 ans
- * Installations techniques : 4 à 10 ans
- * Matériel et outillage industriels : 5 à 10 ans
- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables au coût de revient des matières premières, des marchandises, des encours de production et des produits finis. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Les stocks sont évalués suivant la méthode du premier entré, premier sorti. Pour des raisons pratiques et sauf écart significatif, le dernier prix d'achat connu a été retenu.

Une dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est prise en compte lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants font l'objet d'une mention intégrale dans la présente annexe.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 3,37 %
- Taux de croissance des salaires : 2 %

Règles et méthodes comptables

- Age de départ à la retraite : 64 ans
- Taux de rotation du personnel : 10 %
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	35 389	6 540		41 929
Immobilisations incorporelles	35 389	6 540		41 929
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	124 358	10 197		134 555
- Installations générales, agencements aménagements divers	90 049	41 500		131 549
- Matériel de transport	32 939	11 422	10 849	33 512
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	51 237			51 237
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	348 157	63 119	10 849	400 427
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	10 700		10 700	
Immobilisations financières	10 700		10 700	
ACTIF IMMOBILISE	394 246	69 659	21 549	442 356

Notes sur le bilan

Les flux s'analysent comme suit :

	Immobilisations incorporelles	Immobilisations corporelles	Immobilisations financières	Total
Ventilation des augmentations				
Virements de poste à poste				
Virements de l'actif circulant				
Acquisitions	6 540	63 119		69 659
Apports				
Créations				
Réévaluations				
Augmentations de l'exercice	6 540	63 119		69 659
Ventilation des diminutions				
Virements de poste à poste				
Virements vers l'actif circulant				
Cessions		10 849	10 700	21 549
Scissions				
Mises hors service				
Diminutions de l'exercice		10 849	10 700	21 549

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	21 094	6 994		28 088
Immobilisations incorporelles	21 094	6 994		28 088
- Terrains	49 574			49 574
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	87 063	14 222		101 285
- Installations générales, agencements aménagements divers	69 678	11 357		81 035
- Matériel de transport	14 873	8 094	7 659	15 307
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	38 447	6 416		44 863
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	259 635	40 088	7 659	292 064
ACTIF IMMOBILISE	280 729	47 082	7 659	320 152

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 3 505 846 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	2 389 067	2 351 833	37 234
Autres	1 078 993	1 078 993	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	37 786	37 786	
Total	3 505 846	3 468 612	37 234
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Produits à recevoir

	Montant
Clients - fact. à établir	1 642 336
Fournisseurs - avoirs à recevoir	106 213
Etat - produits à recevoir	500
Autres produits à recevoir	276 933
Total	2 025 982

Notes sur le bilan

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 40 000,00 euros décomposé en 8 000 titres d'une valeur nominale de 5,00 euros.

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 5 338 697 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine	500 000	97 470	402 530	
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 301 273	3 301 273		
Dettes fiscales et sociales	482 973	482 973		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	1 054 451	1 054 451		
Produits constatés d'avance				
Total	5 338 697	4 936 167	402 530	
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	602 286			

Charges à payer

	Montant
Fournisseurs - fact. non parvenues	1 281 382
Int. courus à payer	18 635
Etat - charges à payer	5 791
Total	1 305 808

Notes sur le bilan

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Charges d'exploitation	Charges Financières	Charges Exceptionnelles
Primes d'assurance	8 234		
Médecine du travail	3 766		
Locations immobilières	5 472		
Locations mobilières	2 136		
Maintenances	1 325		
Publicité	6 457		
Pochettes et autres fournitures	10 395		
Total	37 786		

Notes sur le compte de résultat

Chiffre d'affaires

Répartition par secteur d'activité

Secteur d'activité	31/01/2025
Ventes posées	14 023 360
SAV	368 142
Autres ventes	52 072
Refacturations diverses	227 703
Primes C2E	-2 352
Eco taxe	1 470
TOTAL	14 670 396

Autres informations

Engagements financiers

Engagements reçus

	Montant en euros
Plafonds des découverts autorisés	
Avals et cautions	
Garantie BPI sur emprunt	500 000
Autres engagements reçus	500 000
Total	500 000
Dont concernant :	
Les dirigeants	
Les filiales	
Les participations	
Les autres entreprises liées	
Engagements assortis de suretés réelles	

Engagements de retraite

Montant des engagements pris en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées : 9 569 euros

Pour un régime à prestations définies, il est fait application de la recommandation ANC 2013-02 du 7 novembre 2013.